

"Crois-tu en Allah/Dieu/Yahvé?": un questionnaire destiné aux élèves fait polémique en Corse

Bastia, 19 mars 2017 (AFP) -

Un questionnaire, élaboré dans le cadre d'une étude sur la diversité commandée par l'Assemblée de Corse dirigée par les nationalistes, destiné aux élèves du primaire et secondaire en Corse et contenant des questions sur l'appartenance religieuse, fait polémique sur l'île.

Dans un communiqué, le président indépendantiste de l'Assemblée de Corse Jean-Guy Talamoni a regretté que ce "projet de questionnaire", adressé aux chefs d'établissement, qui "avaient tout loisir de contester la forme ou le fond des questions posées afin de parvenir à un questionnaire définitif" ait été rendu publique à ce stade, dénonçant une "intention polémique".

Ce formulaire d'enquête, "élaboré par les enseignants-chercheurs" de l'Université de Corse, "fait suite à la demande émanant du Président de l'Assemblée de Corse concernant les questions traitées par la commission permanente chargée de travailler sur la diversité culturelle", peut-on lire en introduction du document destiné aux élèves à partir de 8 ans et que l'AFP a pu consulter dimanche.

S'y trouvent de nombreuses questions sur les langues parlées par les élèves mais aussi dans les familles et par les parents voire dans le quartier ou les médias, sur les voyages à l'étranger ou la religion et sa pratique.

"Est-ce que tu crois en Allah/Dieu/Yahvé ?", "Est-ce que ton père croit en Allah/Dieu/Yahvé ?", "Est-ce que ta mère croit en Allah/Dieu/Yahvé ?", peut-on ainsi lire dans le questionnaire destinée aux élèves du primaire.

- "Traiter le problème plutôt que le nier" -

D'autres questions portent sur les pratiques alimentaires et culturelles lors du Vendredi Saint, du Ramadan, ou du Shabbat, sur la consommation de viande, sur le port de signes religieux distinctifs, sur le sentiment d'appartenance à la Corse, à la France ou le sentiment de sécurité et l'intégration.

François Tatti, le président (DVG) de l'agglomération de Bastia et conseiller territorial, "profondément heurté par la démarche et par le contenu" a demandé son interdiction à la ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem.

"J'ai prononcé en l'état la non diffusion de ce questionnaire dans le système éducatif corse", a indiqué le recteur, qui explique avoir pris cette décision vendredi.

Le recteur met en avant la loi informatique et libertés de 1978 "qui interdit de collecter ou de traiter des données à caractère personnel qui font apparaître directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses", pour justifier cette non diffusion, d'autant plus concernant des mineurs.

M. Lacombe souligne également "la grande enquête menée par l'INSEE et l'INED" sur le sujet "qui a nécessité des mois, voire des années pour élaborer un protocole".

Ce sont "des thématiques extrêmement sensibles", rappelle-t-il, expliquant qu'aucun élément ne plaiderait pour la diffusion du questionnaire, encore moins en année électorale.

Evoquant "les tensions croissantes existant au sein de notre société, et spécialement dans le domaine éducatif", M. Talamoni a justifié dimanche soir dans un communiqué le fait de "procéder à un état des lieux".

"Il nous a semblé nécessaire de tenter de traiter le problème, plutôt que de le nier et de pratiquer la +politique de l'autruche+", écrit-il.

"Ce type d'enquête a déjà été réalisé dans l'hexagone. La démarche qui a d'ailleurs servi de base aux chercheurs de l'Université est l'enquête de l'INSEE et de l'INED intitulée +Trajectoires et origines+ (2008-2009). Malheureusement la Corse n'avait pas été incluse dans cette enquête, d'où le déficit actuel de données", assure M. Talamoni.

M. Talamoni affirme également avoir eu la "validation expresse et écrite" du rectorat pour mener ce travail et indique que les questionnaires sont "anonymes et conformes aux prescriptions de la CNIL".

"J'espère que le dialogue prévu dans les heures à venir entre l'Université et le Rectorat permettra de trouver un



PAYS :France
SURFACE :97 %
PERIODICITE :Quotidien



► 19 mars 2017 - Edition Fil Gen

terrain d'entente, car le traitement de cette délicate question implique nécessairement qu'un état des lieux soit réalisé, sur des bases scientifiques d'une parfaite rigueur", conclut-il.
hm-tlg/cam

Afp le 19 mars 17 à 20 19.